

LE PARCOURS DE LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE ACTE II

LIVRET RECAPITULATIF STRUCTURES INTERVENANT DANS LE PARCOURS DE LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE

Document non exhaustif, issu du premier
Speed Dating Professionnel autour du Parcours de la PHV
le 26 mars 2026

Professionnels du handicap (PH),
Professionnels du grand âge (PA),
Professionnels de dispositifs supports (DS) :
se connaître, échanger et partager !

Objectifs : favoriser l'interconnaissance de ces
trois secteurs et échanger sur les pratiques et
ressources de chacun !

UN OUTIL COLLABORATIF
AU SERVICE
DU PARCOURS PHV
SUR NOTRE TERRITOIRE



Sur notre territoire, la question du parcours des personnes handicapées vieillissantes est une notion qui revient régulièrement dans les échanges. En effet, l'accroissement de la longévité s'adresse aussi au public porteur de handicap impliquant une nécessaire évolution et adaptation dans la mise en œuvre des parcours.

Dans ce contexte, un travail amorcé en 2024 par les professionnels du territoire s'est poursuivi en 2025, puis 2026 autour du parcours de la personne handicapée vieillissante.

Ainsi, la **Filière Gériatologique du Roannais** et la **Communauté 360 Loire** ont proposé un Speed Dating Professionnel autour du parcours PHV le jeudi 26 mars 2026 au Complexe de la Gare à St Symphorien de Lay (salle est prêtée gracieusement par la commune). Nous remercions ici les jeunes services civiques Unis Cité venus nous aider sur cet évènement.

L'objectif de cette rencontre était de favoriser l'inter connaissance des secteurs PH, PA et DS ; et faire découvrir aux autres professionnels les ressources et les pratiques professionnelles de son secteur.

La CPTS Roannais Brionnais, le Centre Hospitalier de Roanne, le DAC Loire, la Filière Gériatologique du Roannais et la Communauté 360 ont participé à l'élaboration de ce livret.

Ci-après, retrouvez les fiches d'identité des structures ayant participé à cette rencontre. A retenir : ce livret présente uniquement les structures / professionnels ayant donné leur accord de diffusion ; et non l'ensemble des structures présentes le 26/03/2026.

Ce document s'adresse aux professionnels s'intéressant au parcours de la personne âgée de plus de 60 ans en situation de handicap sur notre territoire. Bonne lecture.



Sommaire

**Fiches structures du secteur Handicap
Page 4**

**Fiches structures du secteur Personnes
Agées
Page 9**

**Fiches structures des Dispositifs
Supports
Page 14**

**Conclusions et remerciements
Page 24**

Profil du public accompagné

Personne en situation de handicap, tout âge, tout handicap, aidants, professionnels.

COMMUNAUTE
360



✉ contact@360loire.fr

☎ 0 800 360 360

📍 siège : DAI - Les 4 Vents
10 chemin des 4 vents
42700 FIRMINY

Territoire d'intervention / de recrutement :

Département de La Loire

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Pas de limite de capacité en termes de file active

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

Pas de durée maximale d'intervention

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Contacter le 0 800 360 360 (numéro vert et gratuit)

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Des médiatrices de parcours inclusifs (MPI), il y en a 3 dans la Loire (Nord, Centre Forez et Sud). Une coordinatrice qui intervient sur l'ensemble du Département Loire.

Missions de la structure :

- Prévenir les risques de rupture de parcours
- Faciliter le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap
- Ecouter activement et répondre aux attentes et aux besoins des appelants en recherchant avec eux des solutions personnalisées et en coordonnant les partenaires de proximité si besoin.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

La **Médiatrice de Parcours Inclusifs** (MPI) assure un soutien dans l'élaboration du projet de la personne, rend accessible les droits de la personne, soutient la personne dans la mise en œuvre et la coordination de son parcours et coopère avec les environnements sur un territoire.

La **Coordinatrice** anime le collectif et intervient en appui des MPI. Elle suit et rend compte de l'activité quotidienne de la communauté 360 aux différentes instances (Comité de pilotage, comité de gouvernance...), coordonne et développe les partenariats. Elle assure la gestion des situations complexes (enfants et adultes).

Process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Participation mensuelle à l'EPE (Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation), suivi de décision adultes, organisée par la MDPH.



Secteur Handicap

Profil du public accompagné

Adultes souffrant de déficiences intellectuelles avec ou sans troubles associés.

FOYER LE
MAROLY



✉ nathalie.lareure@adapei42.fr

☎ 04 77 70 73 72

📍 611 rue Jules Faron
42153 RIORGES

Territoire d'intervention / de recrutement :

Principalement dans le Département de la Loire.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Capacité d'accueil de 36 places : 15 places en Foyer de Vie et 21 places en Foyer d'Hébergement.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

non
Pas de durée maximale d'intervention

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

- Disposer d'une notification ou orientation MDPH en lien avec l'autorisation de fonctionner de l'établissement
- Un stage d'observation peut être demandé
- Admission de la personne après décision de la Commission d'Admission Associative (C2A)
- Pour l'hébergement : disposer d'une notification de prise en charge par le service d'aide sociale du Département

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Une équipe de direction, une équipe éducative (moniteurs éducateurs, AES, éducateurs spécialisés), des surveillants de nuit, des agents de service intérieur (agent de réchauffe, ménage, lingère), un agent d'entretien, une infirmière, un psychiatre, un éducateur sportif et une assistante sociale.

Missions de la structure :

- Accompagner la personne sur le plan de la santé, l'autonomie et la participation sociale
- Assurer des soins de nursing, le suivi de santé, aider à la communication et soutenir les relations sociales
- Accompagner la personne pour prendre des décisions adaptées et en sécurité
- Accompagner la personne dans l'exercice de ses droits et libertés (accéder à la vie politique et citoyenne)

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

La **Cheffe de service** contribue à la mise en œuvre du projet de pôle et d'établissement au service des personnes accompagnées, anime le management opérationnel des équipes et assure l'animation des dynamiques partenariales de l'établissement.

L'**assistante sociale** assure l'accompagnement social des personnes ; évalue, conseille et oriente les personnes ; contribue à la dynamique d'équipe et développe le réseau de partenaires. Elle participe à la vie de l'établissement.

Process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Non



Secteur Handicap

Profil du public accompagné

Personnes présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés, reconnus par la CDAPH.

COMPLEXE DE LA GAÏTÉ



✉ secretariat-lagaiete@adapei69.fr

☎ 04 74 89 45 38

📍 rue Paul Giraud
69 550 AMPLEPUIS

Territoire d'intervention / de recrutement :

Aucune restriction géographique.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Le Foyer de Vie (PV) dispose de 66 places, dont 2 en accueil temporaire. Liste d'attente d'environ 20 personnes. L'établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) dispose de 24 places. Liste d'attente d'environ 20 personnes. L'ensemble des agréments est réparti en 8 groupes de 11 à 12 résidents.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

non

Nous accompagnons les résidents aussi longtemps que leurs besoins peuvent être satisfaits au sein de notre structure. Une réorientation peut être envisagée si l'établissement ne répond plus de manière adaptée aux besoins de la personne, notamment d'un point de vue médical.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

À compter de 2026 (pas de date précise), les dossiers papiers ne seront plus acceptés : le dépôt devra se faire exclusivement via la plateforme ViaTrajectoire. D'ici là, les demandes d'admission peuvent être encore formulées par téléphone ou par mail. Un dossier de candidature est ensuite transmis au demandeur, au choix en version papier ou numérique, puis doit être retourné complété par mail ou courrier.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Directeur, chef de service, assistante de gestion administrative, assistante sociale, agent de maintenance, infirmière, infirmière en pratique avancée, psychologue, psychomotricienne, psychiatre, kinésithérapeute, ergothérapeute, éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, accompagnant Éducatif et Social, aide-soignant, maîtresse de maison, veilleur de nuit.

Missions de la structure :

Etablissement accueillant des adultes en situation de handicap mental âgés de 18 ans et plus, non travailleurs. Le FV constitue un lieu de vie pour des adultes dont l'autonomie ou l'âge ne permet plus de travailler, ne nécessitant pas de soins constants. L'EAM accueille des adultes nécessitant une aide dans la plupart des actes essentiels de la vie quotidienne et une surveillance médicale constante.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

L'**assistant de service social** assure la continuité du lien entre la personne accompagnée, sa famille, l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires extérieurs. Il veille à la défense des droits, au bien-être et à la participation sociale des résidents, tout en accompagnant les démarches administratives et sociales (accès aux droits, logement, santé, ressources...).

L'**éducateur** a pour mission de conduire une action éducative auprès des personnes accompagnées dans le but d'éveiller, de développer ou de maintenir leurs capacités et de favoriser leur intégration dans la vie sociale. Favoriser un accompagnement adapté à chaque personne et privilégier le bien-être de chacun.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Projet personnalisé est réévalué annuellement en équipe pluridisciplinaire. Locaux aménagés pour répondre aux besoins spécifiques liés à l'âge (installation de barres d'appui, sièges de douche, fauteuils confort, portes automatiques, rails, verticalisateur, ...). Démarche de collaboration engagée avec des partenaires extérieurs ; première étape importante vers une meilleure prise en compte du vieillissement au sein de l'établissement.



Profil du public accompagné

Adultes en situation de handicap psychique vivant dans un logement indépendant de droit commun.

**SAVS - SAMSAH
CAJ
LA ROCHE**



✉ saphp@laroche.asso.fr

☎ 04 77 62 02 07

📍 36 avenue Gambetta
42 300 ROANNE
CAJ : 19 rue d'Elbeuf
42 300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :
Nord du Département de La Loire pour les activités

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

- **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) :
agrément pour 39 places, file active de 42 à 46
- **SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) :
agrément pour 16 places, file active de 22 à 26
- **CAJ** (Centre d'Accueil de Jour) :
agrément pour 20 places, file active de 55 à 65

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : oui

L'accompagnement est limité dans le temps : en fonction des besoins et attentes de la personne. La durée est définie individuellement dans le contrat de parcours, avec la possibilité de renouveler si la personne le souhaite et si le dispositif correspond encore à ses besoins. Nous soutenons la personne pour la mise en place d'autres prestations, si nécessaire.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Pour le SAVS et le CAJ : Notification MDPH, Dossier de demande d'admission à compléter, Entretien avec le coordinateur de parcours, Commission d'Admission.

Pour le SAMSAH : Notification MDPH, Dossier de demande d'admission à compléter, Entretien avec le coordinateur de parcours et le psychiatre, Commission d'Admission.

Professionnels travaillant au sein des trois structures :

Médecin psychiatre (SAMSAH), psychologue (SAMSAH), Référent de Projet Personnalisé, accompagnateur parcours santé (SAMSAH), accompagnatrice à la vie quotidienne (SAMSAH), Référent de Projet-Animateur (CAJ), assistante de gestion administrative, directeur de pôle, responsable de sites, coordinateur de parcours.

Missions de la structure :

Pour le **SAVS** : accompagnement vers l'autonomie et l'inclusion sociale sur le territoire de vie de la personne. Accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration des liens sociaux de la personne, familiaux, scolaires, universitaires ou professionnels en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Soutien pour trouver, renforcer, valoriser, les ressources de la personne pour lui permettre de vivre de la façon la plus épanouie possible avec ses difficultés.

Pour le **SAMSAH** : mêmes missions que le SAVS et soutien pour coordonner le parcours de soins des personnes visant à guider, stimuler, soutenir la personne dans le développement de ses compétences nécessaires à la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Pour le **CAJ** : Animations, activités, ateliers de développement de compétences sociales et quotidiennes pour lutter contre l'isolement et favoriser le développement de liens sociaux. Espace de rencontre, de cohésion collective permettant une mise, une remise en mouvement pour les personnes concernées.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

La **Coordinatrice de parcours** coordonne les parcours des personnes accompagnées par les services de La Roche et/ou qui souhaiteraient l'être. Elle évalue les situations et co-élabore avec la personne accueillie et l'ensemble des acteurs de son réseau d'aide et ceux du territoire, son projet de parcours dans le but de développer et maintenir ses capacités, son autonomie et favoriser son inclusion sociale. La **Responsable de sites** a pour mission principale la gestion des dispositifs confiés, le management des équipes et la supervision des actions directement produites auprès des personnes concernées.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Mise en œuvre du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) et du process "sortie du dispositif".



Profil du public accompagné

Personne de 16 ans et plus, en situation de handicap neuromoteur, avec risque de ruptures de parcours, vivant à domicile, ou en EMS. (SESCO PCPE)

Personne de tout âge, toute pathologie ou handicap (hors psychiatrie pure) dont le parcours se trouve bloqué en secteur sanitaire. (SESCO Sanitaire)

SESCO ADÈNE



✉ sesco@groupe-adene.com

☎ 04 72 10 67 95

📍 65 rue de la Tour
42000 SAINT ETIENNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Loire - Rhône

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Capacité : 70 situations par an

Liste d'attente : une vingtaine de personnes

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : oui

Pour le SESCO PCPE : durée d'un an, renouvelable une fois selon les objectifs.

Pour le SESCO Sanitaire : accompagnement jusqu'à un mois après la sortie d'hospitalisation.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Contact direct par mail à sesco@groupe-adene.com ou par téléphone au 04 72 10 67 95 de la personne en situation de handicap, de ses aidants ou des professionnels intervenants ou partenaires.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Equipe constituée de coordinatrices de parcours de formation initiale différentes : travailleurs sociaux, infirmière, ergothérapeute sous la responsabilité d'une coordinatrice du dispositif.

Missions de la structure :

SESCO PCPE :

- Accompagnement à domicile renforcé par des prestations spécifiques (santé, administratif, matériel de maintien à domicile et aménagement de logement), dans une visée inclusive ou en vue de prévenir des ruptures de parcours,
- Accompagnement pour une recherche d'établissement ou service médico-social, pour les personnes bénéficiant d'une orientation sans réponse d'accompagnement effectif,
- Soutien ponctuel pour favoriser la sortie d'un établissement médico-social.

SESCO Sanitaire :

- Accompagner l'équipe hospitalière dans la recherche d'une solution de sortie d'hospitalisation par la construction d'un projet en accord avec le patient dans un lieu de vie adapté à ses besoins, et soutien à la mise en place de l'étayage nécessaire (à domicile ou en institution).

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

La **Coordinatrice de service** manage l'équipe du SESCO et coordonne les rencontres partenariales en lien avec les acteurs ressources sur le territoire.

La **Coordinatrice de parcours** (formation initiale ergothérapeute) facilite la définition et la mise en œuvre du projet de vie de la personne par un soutien dans les démarches administrative, la recherche d'établissements médicosociaux et/ou de répit, et accompagnement dans la procédure d'admission. Elle recherche et met en lien avec le prestataire et les intervenants paramédicaux. Elle conseille et informe pour l'aménagement du logement et le matériel de maintien à domicile.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Nous participons au groupe de travail PHV de la Filière Gériatrique sur le territoire du Centre Rhône. Nous sommes sensibilisés aux spécificités des vulnérabilités plus importantes de ce public PHV. Chaque accompagnement étant personnalisé, nous nous adaptons aux besoins spécifiques des personnes, dont ceux du public PHV.



Secteur Handicap

Profil du public accompagné

Personnes âgées en situation de perte d'autonomie

PETITS-FILS
ROANNE



Mandataire

✉ roanne@petits-fils.com

☎ 04 28 00 18 45

📍 13-15 rue Waldeck Rousseau
42 300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Roanne et communes environnantes dans un rayon de 15 kms environ.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Non concerné, pas de limitation spécifique.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

non

La durée d'accompagnement est déterminée en fonction du besoin et du projet du bénéficiaire. Dans le cadre de nos accompagnements, une durée minimale de 2 heures est recommandée et un maximum de 12 heures (forfait journée ou nuit).

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Par téléphone ou demande en ligne via le site.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Nous disposons d'un réseau sélectionné d'auxiliaires de vie professionnelles (formation + 3 ans d'expérience requis).

Missions de la structure :

Petits-Fils Roanne intervient en **mode mandataire** et, est titulaire de l'**agrément des services à la personne délivré par les DDETS**.

- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

Le **directeur d'agence** assure la sélection des intervenants, l'évaluation des besoins, la coordination, la gestion administrative et financière, les relations partenaires et prescripteurs, le management de l'agence selon de la cahier des charges du réseau Petits-fils.

Le **responsable de secteur** assure l'évaluation des besoins, la coordination générale de l'aide à domicile, le suivi qualité, la relation prescripteurs et, est le référent formation en ligne.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

- Rendez-vous d'évaluation des besoins à domicile
- Sélection rigoureuse des profils d'auxiliaire de vie en fonction du besoin
- Rendez-vous de présentation de ou des intervenant(e)s à domicile
- Un suivi de la qualité de l'accompagnement est régulier et planifié



Secteur Personnes Agées de plus de 60 ans

Profil du public accompagné

Personnes âgées de plus de 60 ans, personnes handicapées vieillissantes, personnes de moins de 60 ans avec dérogation d'âge.

**EHPAD
CLAIR-MONT**



✉ residence@rcm42.fr

☎ 04 77 70 54 00

📍 7 rue Bellevue
42 300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Roanne et communes environnantes dans un rayon de 30 kms environ.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Possibilité d'accueil de 60 résidents.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

Nous proposons de l'hébergement temporaire ou permanent.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Saisine par la plateforme ViaTrajectoire, possibilité de demande via Cerfa n°14732*03 avec envoi par mail ou courrier.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

ASH, agent de lingerie, aides-soignantes, infirmières, psychologue, psychomotricienne, médecin, cadre de santé, cuisinier, animatrice, personnels administratifs.

Missions de la structure :

Hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

L'**ASH** garantit un environnement propre, sécurisé et adapté aux résidents. Le professionnel entretient des locaux, assure le service hôtelier et la gestion du linge.

La **psychomotricienne** préserve l'autonomie fonctionnelle et prévient la perte de mobilité. Elle évalue les capacités psychomotrices des résidents. Elle met en place des prises en charge individuelles ou collectives. Elle participe à la prévention des chutes et des troubles de l'équilibre.

Le **médecin coordonnateur** garantit la qualité et la cohérence de la prise en charge médicale. Il élabore et met en œuvre le projet de soins. Il coordonne les professionnels de santé. Il participe aux admissions et à l'évaluation gériatrique.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Nous accueillons un résident PHV actuellement mais souhaitons développer ce type d'accueil et donc les process d'accompagnement pour cette population.



Profil du public accompagné

Toute personne de plus de 50 ans en situation d'isolement social et avec de faibles ressources

PETITS FRÈRES
DES PAUVRES



✉ pfp.roanne@petitsfreresdespauvres.fr

☎ 07 68 81 00 39

📍 18 rue Cadore
42300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Roanne et communes environnantes (dans un rayon de 20 kms).

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Nous accompagnons en moyenne une dizaine de personnes âgées isolées et avons les capacités bénévoles d'en accompagner plus.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

non
L'accompagnement se poursuit le temps nécessaire aux besoins de la personne. Il est donc possible (et c'est souvent le cas) que les bénévoles accompagnent les personnes jusqu'à la fin de leur vie.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Il suffit d'interpeller l'équipe par mail ou par téléphone.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

L'action d'accompagnement (visites de convivialité, organisation des activités collectives...) est largement réalisée par des bénévoles. Une coordinatrice de développement social soutient plusieurs équipes bénévoles sur l'ensemble du département de la Loire.

Missions de la structure :

L'objet de l'association est la lutte contre l'isolement social des personnes âgées, en particulier les plus démunies. Il se décline à travers 3 missions sociales : accompagner les personnes, agir collectivement, et témoigner-alerter.

A Roanne, cela se concrétise par des visites de convivialité sur le lieu de vie des personnes (à domicile, en EPHAD...) à raison d'une fois par semaine dans la mesure du possible, l'organisation d'activités collectives pour les personnes accompagnées (repas, goûters collectifs, sorties...) et l'organisation d'événements pour visibiliser l'association sur le territoire.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

La **responsable d'équipe bénévole** assure l'animation de l'équipe de bénévoles, la gestion administrative notamment le premier contact pour les orientations de personnes isolées et les demandes de bénévolat et participe à des rencontres partenaires sur le territoire pour faciliter le repérage des personnes isolées.

La **coordinatrice de développement social** accompagne les 4 équipes bénévoles sur la Loire : coordination des actions, soutien ponctuel en fonction des besoins et garantie du cadre associatif. Elle assure également la représentation et le développement de l'association.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Les équipes bénévoles peuvent repérer des besoins chez les personnes isolées (et parfois éloignées des services qui pourraient mieux les accompagner) et donc rediriger vers les interlocuteurs adaptés.



Profil du public accompagné

Personnes âgées de 75 ans et plus
Troubles Neurocognitifs
Troubles psychiatriques
Perte d'autonomie

EMG / UMPSA



Equipe Mobile de Gériatrie
Unité Mobile Psychiatrie du
Sujet Agé

✉ Unite.MOBILEDEPSYDUSUJETAGE@ch-roanne.fr

☎ 04 77 44 36 37

📍 28 rue de Charlieu
CH Roanne
42 300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

EMG (Equipe Mobile de Gériatrie) : territoire de la Filière Gériatologique du Roannais

UMPSA (Unité Mobile Psychiatrie du Sujet Agé) : Roanne Est / Ouest

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Pas de limite de capacité d'accueil. A titre indicatif :

- 105 évaluations réalisées en 2025 pour l'EMG
- 126 interventions réalisées en 2025 pour l'UMPSA

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : non

- EMG : Evaluation ponctuelle avec suivi dans la Filière Gériatrique (consultation, HDJ, hospitalisation,...).
- UMPSA : Evaluation ponctuelle avec possibilité de réintervenir et orientation vers les professionnels concernés (psychiatre, psychologue ou autres).

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Les demandes sont à compléter et à envoyer via MonSisra - formulaire de demande d'intervention EMG/UMPSA. La saisine peut être réalisée à la demande d'un médecin, avec l'accord du médecin traitant. Possibilité d'être interpellés par le DAC Loire, la MLA en cas d'absence de médecin traitant.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Médecin gériatre et psychiatre, infirmières et psychologues. Pour le pôle Gériatrie : secrétaire, assistante sociale (dédiée avec une rencontre bimensuelle). L'infirmière de l'équipe EMG a aussi la casquette "infirmière coordinatrice". Pour l'UMPSA : secrétaire, cadre de santé.

Missions de la structure :

L'EMG apporte ses compétences gériatriques à la personne âgée dans son lieu de vie habituel. En collaboration avec l'ensemble des professionnels intervenants et avec leur famille, un plan d'aide est élaboré et adressé au médecin traitant, il comporte des propositions d'ordre médical, technique, financier. L'EMG propose une prise en charge gériatrique adaptée. Elle travaille en collaboration avec l'UMPSA.

L'UMPSA évalue et diagnostique les troubles psychiatriques du sujet âgé. L'équipe donne un avis thérapeutique et des préconisations de soins, aide à leur mise en œuvre. Enfin, elle oriente dans les dispositifs de soins : mise en lien avec les partenaires de la filière géronto-psychiatrique.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

L'équipe EMG : coordination et orientation des demandes. Documentation des dossiers (centralisation des données médicales recueillies). Puis évaluation globale médico-psycho-sociale en binôme avec médecin gériatre, soutien aidants, information et formation des professionnels. Lien ville - hôpital.

L'équipe UMPSA : En EHPAD, première évaluation psychiatrique par une infirmière, puis ensuite seconde évaluation par un psychologue ou directement binôme IDE/psychologue. A domicile, évaluation en binôme IDE/psycho. Mise en lien avec le psychiatre de l'unité, puis transmission des préconisations du psychiatre au médecin demandeur ou aux équipes en EHPAD. Les psychologues de l'UMPSA proposent des consultations pour les aidants principaux. L'ensemble de l'équipe propose des Informations et formations aux équipes pluridisciplinaires dans les EHPAD ou FR.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Depuis 2024, un poste de référent handicap patient a été créé au sein du CH de Roanne.



Profil du public accompagné

Public avec trouble psychique / psychiatrique vieillissant, associé souvent à des troubles du comportement importants.

Places Personnes Handicapées
Vieillissantes

EHPAD NOTRE
DAME DE LAY



✉ sonia.ricco@ove-plenior.fr

☎ 04 77 62 60 00

📍 104 Chemin de Ronde
42 470 LAY

Territoire d'intervention / de recrutement :

Accueil inconditionnel.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Possibilité d'accueil jusqu'à 82 résidents et un lit d'urgence. Liste d'attente variable.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

Pas de durée maximale. Les résidents accueillis restent en général jusqu'à leur fin de vie. Certains résidents peuvent quitter notre établissement sur demande de rapprochement familial ou souhait d'intégrer une autre structure.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Les demandes sont à réaliser avec la plateforme ViaTrajectoire. Nous travaillons régulièrement avec les CH de Roanne, le CHU de St-Etienne et le Vinatier mais aussi avec des équipes mobiles diverses. Nous accueillons aussi des personnes déjà résidents d'autres EHPAD mais dont l'accompagnement est rendu difficile. Nous sommes en lien avec des Foyers Résidences et des associations comme les GEMs du Roannais.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Médecins généralistes, médecins psychiatres, cadre de santé, directrice, infirmiers, infirmière en pratique avancée (mention psychiatrie et santé mentale), aides-soignantes, psychologue, ergothérapeute, animatrices, aides-soignantes diplômées ASG,...

Missions de la structure :

- Accueillir des personnes atteintes de troubles du comportement, associés ou non à des troubles psychiques et psychiatriques vieillissants.
- Accueil inconditionnel (avec des personnes arrivant souvent en grande précarité et en rupture familial ; certains ayant subi de graves traumatismes psychologiques et/ou physiques).

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

L'**IPA** (Infirmière en Pratique Avancée) est en lien avec les psychiatres de référence. Elle réévalue le traitement, coordonne et organise le parcours de soins et de santé des résidents qu'elle accompagne. Elle réalise les visites de préadmissions des résidents.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Implantation d'une infirmière en pratique avancée (mention psychiatrie et santé mentale) en cours de formation jusqu'en juillet 2026 : travail en équipe pour repenser et organiser le parcours de soins en situation de handicap psychique vieillissant ; en cours de mise en place.



Profil du public accompagné

Tout public dans le secteur handicap et du Grand Age

ANIMER À DOMICILE



✉ animeradomicile@gmail.com

☎ 06 52 54 73 77

📍 Non concerné
Intervention au domicile ou sur le lieu de vie des personnes accompagnées

Territoire d'intervention / de recrutement :

Secteur du Grand Roanne et Côte Roannaise

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Pas de limite de capacité en termes de file active

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

non
Pas de durée maximale d'intervention, toujours adapté aux besoins de la personne et des aidants

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Contactez le 06 52 54 73 77 pour définir une première date de rencontre

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Animatrice Sociale Diplômée d'état

Missions de la structure :

- Proposer un accompagnement individualisé à domicile pour conserver les capacités, préserver l'autonomie au quotidien, favoriser des moments de plaisir à travers des activités adaptées aux besoins de la personne accompagnée (stimulation cognitive et motrice, lien social, activités sensorielles, accompagnement éducatif, ...)
- Soutenir les aidants du domicile en proposant des temps de répit au domicile

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

L'**animatrice** assure un accompagnement individualisé adapté aux besoins de la personne, à domicile. Elle met en place des outils pour favoriser le maintien à domicile, conseiller et stimuler les personnes accompagnées et leurs aidants.

Process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Non



Territoire d'intervention / de recrutement :

Non applicable car l'accompagnement est initié sur Mandat du Tribunal de Roanne.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Entre 46 et 50 majeurs sous protection en file active maximum.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : oui

Cette durée maximale dépend du mandat (5 / 10 / 15 ans, ou plus).

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

La mesure de protection est prise sur décision du juge des tutelles, qui décide également du degré de protection de la personne, en s'appuyant sur une expertise médicale qui constate l'état de santé. Le juge désigne ensuite la personne qui sera chargée d'assurer cette protection. Si le juge des tutelles ne peut pas désigner un protecteur dans le cercle familial, il nomme alors un mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Mandataire exerçant à titre individuel. Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs peut exercer au sein de nombreuses structures en tant que salarié d'un service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs, mandataire exerçant à titre individuel ou agent d'un établissement hospitalier ou d'un établissement d'hébergement comme un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Missions de la structure :

Mandataire exerçant à titre individuel.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

Le **mandataire judiciaire** a pour mission d'accompagner et de protéger les personnes majeures rencontrant des difficultés dans l'exercice de leurs droits au quotidien. Au travers de sa mission, il participe à l'autonomie de la personne protégée. Le mandataire informe et accompagne la personne protégée dans les actes de sa vie quotidienne et ses missions visent à :

- protéger son patrimoine et ses biens de manière prudente et éclairée : gestion du budget et des charges auxquelles elle a à faire face (loyers, assurances, factures, travaux...), gestion de son patrimoine mobilier et immobilier (succession, achat, vente d'une maison), sociaux ;
- se protéger des dangers causés par les conséquences de sa vulnérabilité physique et/ou psychique et par les tiers malintentionnés qui en abuseraient ;
- faire valoir ses droits et libertés, comme tout citoyen.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Le mandataire judiciaire dispose de compétences relationnelles pour une communication adaptée aux différents interlocuteurs : personnes accompagnées, entourage, autorités, conseils départementaux, professionnels,... Ce réseautage est très important. On peut s'appuyer sur le répertoire des services à la personne en pays roannais.



Profil du public accompagné

Jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

UNIS-CITE



✉ rbost@uniscite.fr

☎ 06 69 38 64 72

📍 12 avenue de Paris
42300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Secteur du Roannais

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

22 places en Service Civique

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : oui

Les sessions "Service Civique" se déroulent d'octobre à juin chaque année

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

- Candidature pour les services civiques à transmettre à Unis-Cité - 12 avenue de Paris - Roanne
- Pour tout renseignement sur les projets : contacter le 06 69 38 64 72

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Des encadrants pour les jeunes. Tout au long de l'année, des intervenants extérieurs assurent divers temps de formation en lien avec l'accompagnement des seniors, communication, échanges de pratiques,...

Missions de la structure :

- Accompagner chaque année des jeunes en Service Civique et construire avec eux des projets d'utilité sociale sur des sujets tels que le développement durable, la solidarité avec les personnes isolées, personnes âgées, personnes en situation de handicap et bien d'autres sujets.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

Le **Coordinateur d'équipes et de projets** accompagne les services civiques et déploie des partenariats avec les structures locales sur différents programmes, notamment à travers des actions collectives en collaboration avec des professionnels du territoire.

Process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Les services civiques peuvent proposer des visites de convivialité auprès d'un public vulnérable.



Profil du public accompagné

Personnes vulnérables majeures

(majeurs bénéficiant de mesures de protection, majeurs bénéficiant de mesures d'accompagnement social personnalisé, majeurs nécessitant de points conseils budget,...)

ENTR'AIDE SOCIALE LOIRE



✉ accueil@entraidesociale42.org

☎ 04 77 80 56 57

📍 53-55 rue des passementiers
42030 ST ETIENNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Département de La Loire. Organisme compétent auprès des trois tribunaux de La Loire (St Etienne, Montbrison et Roanne).

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Pour toute la structure, environ 1700 accompagnement en file active.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : oui

La durée de la mesure de protection (tutelle, curatelle) est fixée par le Juge. Il s'agit de mesures pour une durée de 5 ans le plus fréquemment. A l'issue, la nécessité de renouveler la mesure est réétudiée. Les mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) ont une durée initiale de 9 mois et peuvent être renouvelées pour une durée maximale de 4 ans.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

La mesure de protection est prononcée par le juge des contentieux de la protection du domicile. Celui-ci peut-être saisi sur requête par la personne elle-même, sa famille et le Procureur (signalement). C'est le juge qui désigne le mandataire judiciaire. Pour bénéficier d'une MASP, il faut en faire la demande auprès du Service Social Départemental. Pour bénéficier d'un accompagnement "Point Conseil Budget", il faut s'adresser directement à l'Entraide Sociale.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Des mandataires judiciaires, des travailleurs sociaux, des assistantes, des comptables, des juristes et d'une équipe de direction et de responsables.

Missions de la structure :

La mission de l'Entraide sociale est d'assurer la gestion des mesures de protection définies dans le Code Civil (curatelle simple, renforcée, tutelle, sauvegarde de justice,...), des MASP (Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé) et des Points Conseils Budget.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

- Assurer la protection de la personne et de ses biens
- Accompagner le majeur protégé sur tous les aspects de sa vie : financier, budgétaire, administratif, social,... en veillant au respect de ses choix
- Gérer les prestations sociales (pour les bénéficiaires de MASP)
- Accompagner et conseiller sur le plan budgétaire

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Protocole de visites en établissement, Commission Aide Sociale à l'Hébergement, Commission Patrimoine, interventions dans de nombreux établissements du territoire ; ce qui permet une bonne connaissance des partenaires et facilite l'accompagnement.



Profil du public accompagné

Habitants des quartiers prioritaires (QPV) exclusivement, nécessitant un accompagnement dans l'accès, la compréhension et l'orientation dans le parcours de santé.

MEDIATEUR
SANTÉ QPV



SERVICE SOLIDARITÉS
ROANNAIS AGGLOMÉRATION

✉ non renseigné
☎ 04 77 44 27 85

📍 Maison France Service
De Saint Clair
28 Bis rue du Mayollet
42 300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Quartiers prioritaires de Roannais Agglomération : Le Parc / Saint-Clair / Bourgogne.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Accompagnement selon les besoins et pas de liste d'attente formelle.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

Pas de durée maximale définie. La durée s'adapte à l'évolution de la situation de la personne en fonction de ses besoins.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Elles sont libres et peuvent se faire par orientation des partenaires (structures sociales ou de santé, bailleurs, médiation relais,...) ou par auto-saisine des habitants,... Les demandes peuvent être effectuées par téléphone, par mail, lors de permanences, ou encore lors des actions de terrain (déambulations, porte-à-porte).

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Médiateurs santé QPV, unité Médiation-relais, chargés de missions Conseil Local de Santé (CLS) et Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

Missions de la structure :

- Favoriser l'accès aux droits et aux soins,
- Réduire les inégalités sociales de santé,
- Renforcer le lien entre habitants et système de santé.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

Le **Médiateur santé QPV** assure l'accompagnement individuel, la prévention, l'orientation, le soutien dans les démarches de santé.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

La médiation santé QPV informe et oriente la personne âgée en situation de handicap au regard de ses besoins (logement, aide et maintien à domicile), et, si nécessaire, la met en lien avec les acteurs compétents du social et du médico-social (DAC Loire, Conseil Départemental, bailleurs,...).

Le médiateur santé QPV assure la transmission des informations, facilite la compréhension des démarches et peut réajuster l'orientation en fonction de l'évolution de la situation, dans le respect de l'autonomie de la personne.





Territoire d'intervention / de recrutement :

Département de La Loire.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Capacité non limitée, pas de liste d'attente.

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : non

En fonction de la demande, pas de durée maximum.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Toute personne peut saisir la structure par téléphone, par mail ou encore via MonSisra.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Administratif – Référents de Parcours – Diététicien – Médecin coordinateur – Responsable de site – Chargée de développement - Directeur/trice.

Missions de la structure :

- Appui aux professionnels (santé, social, médico-social) et appui aux usagers (patients /aidants)
- Coordination du parcours de santé complexes
- Participation à l'animation territoriale (convention, groupe de travail,...)
- Programmes d'Education Thérapeutique P (diabète – le lecteur de glycémie et la maladie de parkinson)

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

Le guide national "**Référent de parcours**" définit clairement le périmètre de la démarche dans laquelle la situation de la personne est associée à la notion de complexité : *« La complexité se traduit par le cumul de difficultés, par une pluralité d'intervenants sociaux avec parfois une juxtaposition des accompagnements, ou encore des situations d'urgence nécessitant un effort de coordination dépassant les modalités de concertation habituelles ».*

Le Référent Parcours n'est pas un intervenant de plus dans l'accompagnement de la personne, mais il est au contraire désigné parmi les intervenants déjà actifs auprès d'elle. Il n'occupe pas une position de surplomb, et n'a pas de rôle hiérarchique sur les autres intervenants, son rôle est centré sur une **approche globale de la situation, la coordination et la cohérence des interventions.**

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Soutien aux professionnels et aux patients en situation complexe. Cas concret : Un DAC peut prendre le relais après la sortie d'hospitalisation d'une personne handicapée vieillissante afin d'évaluer les aides mises en place lors du retour à domicile avec les services d'aide à domicile, en lien avec le médecin traitant et les aidants. Au besoin pourra proposer de les réajuster.

Appui pour les aidants. Cas concret : L'appui visent à les soutenir, les informer et les orienter. Faire des propositions, travailler sur l'acceptation de la mise en place d'aides (humaines, matériels et financières)

Coordination pluridisciplinaire et réunions de concertation pluridisciplinaire. Cas concret : Pour une personne en perte d'autonomie, le DAC peut réunir tous les acteurs concernés pour ajuster le projet de santé, le projet de vie. Maintien au domicile devenu compliqué.



Profil du public accompagné

Personnes adultes et seniors présentant une limitation d'activité, une déficience, empêchant de réaliser les activités de la vie quotidienne.

ATOUT ERGO



✉ annelaure.lopez@atout-ergo.fr

☎ 06 70 40 89 79

📍 13 rue Branly
42300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Roanne et communes environnantes dans un rayon de 40 Kms environ.

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

Pas de limite définie en file active. Possible liste d'attente sur certaines périodes de l'année (1 à 2 mois maximum).

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement :

non
La durée de prise en charge se fait en fonction du besoin, cela peut être un accompagnement ponctuel, comme un suivi sur du long cours.

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Tout personne peut faire appel au cabinet Atout Ergo par téléphone ou par mail ou encore via le site internet (formulaire de contact). Sur prescription médicale. *Non pris en charge par la sécurité sociale. Financement possible via la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).*

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Le cabinet est composé d'ergothérapeutes.

Missions de la structure :

Suivi en ergothérapie (rééducation, réadaptation, conseils et prévention), bilan en ergothérapie, bilan d'aménagement du logement.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

L'**ergothérapeute** élabore un diagnostic et évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Le professionnel analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap. Celui-ci conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable. L'ergothérapeute conçoit et préconise des aides techniques et entraîne les personnes à leur utilisation.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

Conseils en adaptation de logement, en aide technique, apprentissage et mise en place de stratégies de compensation et/ou d'aides techniques, suivi de rééducation et/ou stimulation cognitive et physique, prévention des risques de chutes, mise en place de matériel adapté en lien avec orthoprothésiste (ex : orthèse de nuit, fauteuil sur mesure), conseils aux aidants (familiaux et professionnels, prévention des TMS, aide au transfert, positionnement au fauteuil roulant, prévention d'escarre, ...).



Profil du public accompagné

Patients hospitalisés (tout âge) sur le Centre Hospitalier de Roanne (et établissements rattachés) nécessitant un accompagnement social durant leur séjour.

SERVICE SOCIAL CH ROANNE



✉ secretariat.ServiceSocial@ch-roanne.fr

☎ 04 77 44 31 32

📍 28 rue de Charlieu
2e étage Gilbertès
42 300 ROANNE

Territoire d'intervention / de recrutement :

Patients hospitalisés sur le CH de Roanne et établissements rattachés sur le bassin de santé du CH de Roanne (Loire Nord jusqu'aux frontières départementales avec l'allier, la Saône Et Loire et le Rhône).

Capacité d'accueil / file active / liste d'attente :

En moyenne, le service social du CH de Roanne accompagne 4800 patients par an (équipe composée d'une vingtaine d'assistantes sociales).

Durée maximale d'intervention ou d'accompagnement : oui

Jusqu'à stabilisation du patient sur le plan médical. L'accompagnement prend fin à la sortie d'hospitalisation du patient, ou lorsque l'état de santé est stabilisé et qu'il ne nécessite plus de soins ou d'une prise en charge en ambulatoire (Hôpital de jour, CMP).

Modalités de saisine pour faire appel à la structure :

Le service social du CH de Roanne est sollicité (uniquement pour les patients pris en charge sur l'établissement), par les professionnels des services de l'établissement, les patients eux-mêmes et/ou leurs proches.

Professionnels travaillant au sein de la structure :

Au sein du service social du CH de Roanne, on retrouve des assistantes sociales, une secrétaire et une responsable de service.

Missions du service social :

Le service social hospitalier constitue un interlocuteur privilégié pour les patients hospitalisés afin de les accompagner dans l'accès et l'exercice de leurs droits sociaux. Il intervient notamment en cas d'absence ou d'insuffisance de couverture sociale (régime de sécurité sociale de base et/ou complémentaire), afin de faciliter la prise en charge des frais de santé.

Ses missions consistent à informer, conseiller, orienter et soutenir les patients dans la recherche de solutions adaptées aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer, qu'elles soient directement ou indirectement liées à leur maladie, à leur hospitalisation ou à leur parcours de soins.

Missions d'intervention en tant que professionnel dans cette structure :

L'**Assistante Sociale hospitalière** a pour mission d'évaluer, conseiller, orienter et accompagner les patients confrontés à des difficultés sociales, familiales ou économiques susceptibles d'entraver leur prise en charge médicale et/ou leur retour à domicile.

La **responsable du service social hospitalier** a pour mission première d'organiser, coordonner et encadrer les équipes du service social hospitalier, afin de garantir un accompagnement social de qualité, en cohérence avec le projet médical et le parcours de soins du patient.

Exemples de process permettant d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein de cette structure :

L'équipe du service social propose et essaie de mettre en œuvre les solutions sociales les plus adaptées aux besoins des patients handicapés vieillissants en lien avec les partenaires extérieurs. Depuis 2024, un poste de référent handicap patient a été créé au sein du CH de Roanne.





Secteur Handicap



Secteur Dispositifs Supports



Mandataire
Indépendant



Secteur Personnes Agées de plus de 60 ans





Secteur Handicap



Secteur Dispositifs Supports



Secteur Personnes Agées de plus de 60 ans

Nous remercions chaleureusement tous les professionnels du territoire ayant participé au Speed Dating Professionnel dans le cadre du **“Parcours Personne Handicapée Vieillissante”** le 26 mars 2026.

“Une personne handicapée vieillissante est une personne qui a entamé ou connu sa situation de handicap, quelle qu’en soit la nature ou la cause, avant de connaître par surcroît les effets du vieillissement jusqu’à entraîner une réduction du champ des activités, notamment sociales.” - CNSA 2010

Ce livret a pour vocation de favoriser l’interconnaissance des secteurs du Handicap, de la Personne Agée de plus de 60 ans et des dispositifs supports.

C’est par l’échange sur les pratiques et ressources de chaque secteur que l’amélioration des parcours pour les Personnes en situation de Handicap Vieillissantes est possible.

Vous pouvez retrouver l’ensemble des travaux du groupe “PHV” de notre territoire sur le site de la **Filière Gérontologique du Roannais** dans l’onglet “Actions pour les professionnels”.

Nous espérons que ce guide aura été une source d'informations et un encouragement à collaborer entre secteurs d’activités pour améliorer les parcours.

Filière Gérontologique du Roannais

Bonvert – Les Pierrès – 42 300 MABLY

04 77 44 36 40 – filiere.gerontologique@ch-roanne.fr

Communauté 360 Loire

DAI Les 4 vents - 10 chemin des 4 Vents - 42700 FIRMINY

0 800 360 360 – contact@360loire.fr



Fascicule réédité par nos soins
septembre 2026
Ne pas jeter sur la voie publique

